



**Jean Pierre LEFEVRE**

Expert Comptable  
Commissaire aux comptes

## ASSOCIATION DE GESTION DU GROUPE ECOLOGISTE AU SENAT

*Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901*

**15, Rue de Vaugirard  
75 291 PARIS CEDEX 06**

---

### **Rapport du commissaire aux comptes Sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2016**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association de gestion du Groupe Ecologiste au Senat, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau du 11 Avril 2017. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans ces comptes annuels.

#### **Siège social**

58 avenue Guynemer  
Residence Guynemer  
59700 Marcq en Baroeul  
tel 03.20.89.10.67  
fax 03.20.65.01.98  
RC Roubaix B393269931 NAF 741C  
TVA Intracommunautaire Fr66393269931



96, Bld du Général de Gaulle  
Le Vert Passage  
06 340 LA TRINITE  
RC NICE - Inscrite à l'ordre PACAC  
Tél : 04.93.54.83.70  
Fax : 04.93.54.19.71

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée sans la première partie de ce rapport.

## III Vérifications et informations spécifiques

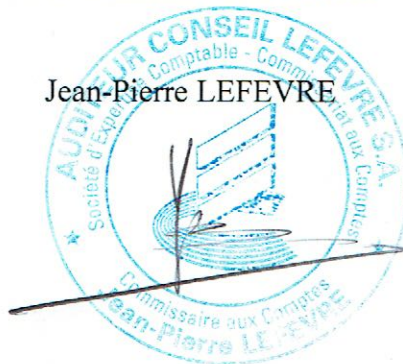
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier des co-présidents et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Marcq En Baroeul, le 12 Avril 2017

Le commissaire aux comptes

Jean-Pierre LEFEVRE




<b>ACTIF</b>	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
--------------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	40 600		40 600	15,86	51 361	31,91
<b>TOTAL (I)</b>	<b>40 600</b>		<b>40 600</b>	15,86	<b>51 361</b>	31,91
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs	445		445	0,17	781	0,49
. Personnel	124		124	0,05		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	180		180	0,07		
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	212 830		212 830	83,14	108 806	67,60
Charges constatées d'avance	1 800		1 800	0,70		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>215 378</b>		<b>215 378</b>	84,14	<b>109 587</b>	68,09
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>255 979</b>		<b>255 979</b>	100,00	<b>160 948</b>	100,00

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
---------------	---	---

<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves	116 100	45,36		
Report à nouveau			26 110	16,22
Résultat de l'exercice	95 256	37,21	89 990	55,91
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL(I)</b>	<b>211 356</b>	<b>82,57</b>	<b>116 100</b>	<b>72,14</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL(III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 489	4,10	10 407	6,47
Autres	34 134	13,33	34 441	21,40
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL(IV)</b>	<b>44 623</b>	<b>17,43</b>	<b>44 848</b>	<b>27,86</b>
Ecart de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>255 979</b>	<b>100,00</b>	<b>160 948</b>	<b>100,00</b>

<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				
				

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services									
<b>Montants nets produits d'expl.</b>									
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Cotisations									
Autres produits									
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>444 583</b>	99,97	<b>437 191</b>	98,47	<b>7 280</b>	1,67	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>444 583</b>	100,00	<b>443 962</b>	100,00	<b>621</b>	0,14	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés									
Services extérieurs									
Autres services extérieurs									
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									
Dotations aux amortissements et aux dépréciations									
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements									
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations									
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations									
.Pour risques et charges : dotation aux provisions									
Autres charges									
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>349 767</b>	78,67	<b>354 326</b>	79,81	<b>-4 559</b>		
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>94 816</b>	21,33	<b>89 635</b>	20,19	<b>5 181</b>	5,78	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Excédent transféré (III)									
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun - Déficit transféré (IV)									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>440</b>	0,10	<b>355</b>	0,08	<b>85</b>	23,94	
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>									
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions									
Intérêts et charges assimilées									

**COMPTE DE RESULTAT ( suite )**

Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
---	---	-----------------------------------	---

Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements					
<b>Total des charges financières (VI)</b>					
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>440</b>	0,10	<b>355</b>	0,08	<b>85</b> 23,94
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>95 256</b>	21,43	<b>89 990</b>	20,27	<b>5 266</b> 5,85
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>					
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>					
Sur opérations de gestion					
Sur opérations en capital					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions					
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>					
Participation des salariés aux résultats (IX)					
Impôts sur les sociétés (X)					
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>					
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>445 023</b>	100,10	<b>444 316</b>	100,08	<b>707</b> 0,16
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>349 767</b>	78,67	<b>354 326</b>	79,81	<b>-4 559</b> -1,28
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées					
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>					
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>95 256</b>	21,43	<b>89 990</b>	20,27	<b>5 266</b> 5,85

<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
<b>PRODUITS :</b>					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
<b>TOTAL</b>					
<b>CHARGES :</b>					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>					

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS****Préambule**

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 255 978,67 euros.

Le résultat net comptable est un excédent de 95 255,90 euros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

**1 – Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice**

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

**2 – Principes, règles et méthodes comptables****2.1- Méthode générale**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 1999, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En particulier, l'hypothèse de continuité de l'exploitation a été appliquée, malgré les élections sénatoriales qui se dérouleront en septembre 2017 : les sénateurs et sénatrices écologistes ne pourront plus former un groupe au Sénat s'ils sont moins de 10 élus mais ce fait n'est pas acquis et la dissolution de l'association n'est pas certaine au jour de l'arrêté des comptes.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en euros.

**2.2 – Principales méthodes d'évaluation et de présentation**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**2.2.1 – Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**2.2.2 – Indemnités de fin de carrière :**

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

**2.2.3 – Contributions volontaires :**

Conformément au règlement comptable CRC99-01, une information qualitative est donnée sur les contributions volontaires, l'entité ayant rencontré des difficultés pour les évaluer.

**2.3 – Changement de méthode d'évaluation et de présentation**

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**3 – NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 – Immobilisations :**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	51 361		10 761	40 600
<b>TOTAL</b>	51 361	0	10 761	40 600

L'association utilise les moyens mis à la disposition du Sénat et ne détient pas d'immobilisations incorporelles ni corporelles propres.

Les immobilisations financières comprennent à hauteur de 40 600 € le fonds de garantie versé à l'APGS.

**3.2 – Etat des créances et charges constatées d'avance**

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances usagers			
Autres créances	749	749	
<b>Charges constatées d'avance</b>	1 800	1 800	
<b>TOTAL</b>	2 549	2 549	



**3.3 – Etat des produits à recevoir**

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Subventions / financements	
Autres créances	180
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>180</b>

**4 – NOTES SUR LE BILAN PASSIF****4.1 – Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions Et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitements	Augmentation exercice	Diminution exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves		116 100			116 110
Report à nouveau	26 110	-26 110			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>89 990</b>	<b>-89 990</b>	<b>95 256</b>		<b>95 256</b>
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>116 100</b>	<b>0</b>	<b>95 256</b>	<b>0</b>	<b>211 356</b>

**4.2 – Analyse des fonds dédiés**

L'association, compte tenu de son activité, ne gère pas de fonds dédiés.

**4.3 – Etat des dettes et produits constatés d'avance**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	10 489	10 489		
Dettes fiscales & sociales	11 917	11 917		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	22 216	22 216		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>44 623</b>	<b>44 623</b>		

**4.4 – Charges à payer par poste de bilan**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établissements de crédit	
Emprunts & dettes financières divers	
Fournisseurs	9 179
Dettes fiscales & sociales	11 830
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>21 009</b>

### 5 – Notes sur le compte de résultat

#### 5.1 – Subventions d'exploitation

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
SENAT	Questure	434 374	434 374			
TOTAL		434 374	434 374			

### 6 – Autres informations

#### 6.1 – Engagements et sûretés réelles consenties

Aucune dette n'était garantie par des sûretés réelles au 31 décembre 2016.

#### 6.2 – Rémunération des cadres dirigeants

Aucun membre du bureau n'est rémunéré par l'association

#### 6.3 – Nature et évaluation des contributions volontaires

Le Sénat met à la disposition de l'association les principaux moyens suivants :

- bureaux meublés
- matériel de bureau

#### 6.4 – Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	2.38	
Non Cadres	0.40	
TOTAL	2.78	

#### 6.5 – Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 3 000 euros TTC.